

2010/2710 - Autorisation de lancer une consultation - Marché de maintenance de l'équipement de vidéosurveillance et de fourniture de pièces détachées pour les sites sensibles et le stade de Gerland.
(Direction Achats) (BMO du 06/08/2010, p. 1709)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. TETE Etienne : Monsieur le Maire, ce dossier parle de vidéosurveillance et de Gerland.

M. LE MAIRE : Vous n'en aviez pas parlé depuis le mois de juillet !

M. TETE Etienne : Voilà, je pense que c'était un dossier fétiche pour que nous puissions en parler. Je tiens tout de suite à vous rassurer Monsieur le Maire, parce que je vous ai senti un peu irrité dans un dossier précédent et c'est vrai que c'est l'ambiance de la rentrée, vous dites du mal de votre Collègue au conseil régional qui le préside, vous dites du mal de Martine Aubry sur les retraites...

M. LE MAIRE : Pas du tout !

M. TETE Etienne : Je veux simplement vous rassurer, Monsieur le Maire, calmez-vous ! Les aides publiques de la région Rhône-Alpes sur la culture et le sport, deux compétences qui ne sont pas obligatoires, ramenées par habitant ou même en valeur absolue, vous comptez comme vous voulez, c'est la Ville de Lyon qui en touche le plus. Donc, vous voyez bien que votre Collègue Jean-Jacques Queyranne, qui est un président que j'estime, fonctionne très bien et que vous vous faites beaucoup d'inquiétude pour rien dans vos diverses interventions.

Comme il s'agit de vidéosurveillance et de Gerland, qu'il s'agit toujours d'élargir le débat, il nous paraissait intéressant dans cette rentrée politique d'évoquer notre inquiétude qui est partagée sur tous les bancs, et qui a notamment été rappelée par le président de la CNIL, la Commission Nationale Informatique et Liberté, avec la nouvelle tournée de Google Street View sur l'ensemble de nos communes, ce qui a été fait à la fin du mois d'août.

Je voulais rappeler que c'est le groupe politique des Verts qui, dès octobre 2008, vous sollicitait sur cette question très importante. Vous vous rappelez les différentes réglementations que je ne vais pas reprendre mais qui, surtout, vous indiquaient, Monsieur le Maire, que vous avez une compétence et un rôle fort à jouer en la matière puisque vous êtes le propriétaire, au sens politique bien entendu, du domaine public, et vous avez le pouvoir de réglementer les activités commerciales qui se déroulent sur le domaine public, à commencer par l'activité de la société Google dans son opération Google Street View.

Depuis, évidemment, les idées ont avancé, je donnerai simplement trois dates pour ne pas être trop long dans mon intervention : le 5 décembre c'était M. Alex Turc de la CNIL qui commençait à s'inquiéter, c'est-à-dire presque un an après l'inquiétude des Verts, et qui demandait un certain nombre de précisions à la société qu'il n'a jamais obtenues ; ensuite, c'est un député du Centre par exemple fin décembre 2009, Jean-Christophe Lagarde. Donc vous voyez bien que cela touche tous les partis politiques. Cela doit vous convenir, quand on touche tous les partis politiques vous aimez bien, Monsieur le Maire, qu'on s'inquiète sur ce sujet.

Enfin, Monsieur le Maire, c'est la Commission Informatique et Liberté européenne, émanation de la communauté européenne, qui s'inquiétait sur ce sujet. Aujourd'hui je peux regretter au nom de mon Groupe que nous n'ayons pas pris plus de mesures pour, j'allais dire, protéger la vie privée de nos collègues. Il est peut-être temps d'intervenir, c'est pour cela que nous avons toujours l'ambition de construire et que nous profitons de n'importe quel rapport pour vous faire avancer sur les chemins de la connaissance.

(Rires.)

M. LE MAIRE : Merci, Monsieur Tête, nous avancerons !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)